

La Gazette

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

N° 48



ANNÉE 2012

ÉDITORIAL



De mon point de vue, à l'intérieur de ce bulletin qui se veut rester rural, simple et lisible, fait du vécu et de la participation de tous : élus, associatifs, bénévoles ; tout est dit, simplement, sur ce que fût cette année 2012 qui nous fait entrevoir les 12 prochains mois remplis de joies et ... de peines !

Somme toute ; comme d'habitude !

Mais chacun mesure-t-il toute l'énergie déployée pour faire évoluer ce qui est votre cadre de vie, votre confort qui en découle et le fait – très souvent – d'être enviés par certaines communes voisines ?

C'est la résultante d'une grande rigueur de gestion et la notion de l'argent public, celui qui nous est confié et que nous gérons au plus près ne négligeant jamais ce que nous appelons l'intérêt général.

A ce propos qu'il me soit permis – et vous le trouverez au fil des pages – de souligner un record d'incivilités qui nous a amené à pulvériser l'envoi de lettres recommandées – Où est la parole donnée ?

Où se trouvent ces règles élémentaires d'un mode de vie dans la simplicité qui veut que nos libertés s'arrêtent là où commencent celles des autres ?

Un véritable record d'écorchures aux règles élémentaires de bonne conduite souligne cette année qui passe.

Alors mes amis faisons – en tapant dans la main (les anciens disaient « tope là, mon gars ») un effort en formulant le vœu que cette année 2013 soit celle de la convivialité, de la bonne humeur et la preuve – si besoin en était – que nous sommes des femmes et des hommes civilisés qui avons à cœur de vivre un village de charme dans lequel chacun respecte les petits règlements qui font les grandes qualités de vie.

Et invariablement, pour conclure ; tous mes remerciements, mes félicitations aux associatifs, aux bénévoles et à l'équipe municipale que j'ai l'Honneur de conduire, sans oublier ma collaboratrice et l'ensemble du personnel.

Très bonne année à Tous

Le Maire,
Serge ANCELOT

LES PRINCIPALES DÉCISIONS 2012 DU CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCES des 17 février - 30 mars - 8 juin
- 21 septembre

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 ont été votés avec les résultats cumulés suivants :

1°) communal

- FONCTIONNEMENT : + 185 894,05 €
- INVESTISSEMENT : + 83 709,41 €

2°) salle communale

- FONCTIONNEMENT : + 37 524,65 €
- INVESTISSEMENT : + 8 936,93 €

LES BUDGETS 2012 ont été votés équilibrés en recettes et en dépenses aux sommes de :

1°) communal

- Investissement : 411 670,53 €
- Fonctionnement : 559 331,05 €

2°) salle communale

- Investissement : 42 715,58 €
- Fonctionnement : 60 524,65 €

IMPÔTS FONCIERS

Aucune augmentation n'a été appliquée sur les taux communaux 2011 qui ont été reconduits :

Il est à noter un article erroné paru dans le journal « le Parisien » pour lequel nous avons demandé un rectificatif qui tarde à paraître.

L'article ne prenant en compte uniquement le taux du foncier bâti sans parler de la taxe sur les ordures ménagères qui figurent ensemble sur la même fiche d'imposition, fausse totalement l'information.

En effet si, sur notre commune, il n'y a pas eu d'augmentation significative des taux sur les impôts fonciers depuis 5 ans, en revanche sur l'année 2011 il y a eu un transfert de taux entre le foncier bâti et le taux des ordures ménagères dans un objectif d'harmonisation de taux suite à l'entrée de notre commune à la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines.

Le transfert de ces taux a été totalement neutre sur le montant à payer par le contribuable.

Nature des Taxes	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taxe habitation	6,66 %	6,71 %	6,71 %	6,78 %	6,78 %	6,78 %	6,78 %
Foncier Non Bâti	39,92 %	40,20 %	40,20 %	40,60 %	40,60 %	40,60 %	40,60 %
Foncier Bâti	9,64 %	9,70 %	9,70 %	9,80 %	9,80%	14,34 %	14,34 %
Ordures Ménagères	7,24 %	7,02 %	7,02 %	8,82 %	8,60 %	4,04 %	4,04 %

TARIF CANTINE/GARDERIES

Aucune réactualisation des tarifs n'a été prévue sur l'année scolaire 2012-2013. Pour la cantine, les négociations avec le prestataire ont permis le maintien des prix.

EXTRAIT DU TARIF 2013 LOCATION SALLE COMMUNALE

- Vendredi 15 h/Dimanche minuit : 587 €
- Samedi 10 h/Dimanche 9 h : 335 €
- Samedi 10 h/Dimanche minuit : 422 €

SUBVENTION

Mauvaise conjoncture oblige, pour la 1^{ère} fois dans les annales de la commune une aide sollicitée pour la réfection du toit du préau de l'école n'a pas été obtenue. Le projet a été financé intégralement par la commune.

ÉCOLE MATERNELLE VERT

Financée par la commune, la participation par enfant est acceptée à **510 €uros** pour l'année scolaire 2011/2012 dans le cadre de la convention intercommunale qui nous lie à Vert.

LES ARCHIVES COMMUNALES

Les archives des communes sont obligatoires, classées et répertoriées selon un classement national. Elles constituent l'histoire des communes et leur patrimoine.

Outre le dépôt des documents anciens aux archives départementales à Montigny-le-Bretonneux, les archives plus récentes sont conservées dans un local spécifique dans le grenier de la mairie.

En février 2012, le service des archives départementales a émis un rapport sur la bonne tenue de nos archives suite à un contrôle effectué par leur service. Une subvention a été obtenue auprès du Conseil Général pour la restauration des registres d'arrêtés du Maire et de délibérations du Conseil Municipal en mauvais état de 1806 à 1995 ainsi que pour la numérisation des registres d'état-civil de 1912 à 1972.

ACQUISITION IMPASSE DE L'ÉPERON

Monsieur Maurice CHAMPOL-ALLÉNO a cédé pour l'euro symbolique les parcelles de terrain D192 & D 518 d'une superficie totale de 225 m².

La cession a été matérialisée par la rédaction en mairie d'un acte administratif limitant ainsi les frais.

Cette acquisition permettra l'aménagement de confort du quartier et entre autres- le passage des éboueurs et des services de sécurité pour desservir l'extrémité de l'impasse.

Le hangar vétuste a été démonté bénévolement et un projet d'aménagement sera prochainement étudié pour un espace de stationnement et d'agrément.

A AUFFREVILLE-BRASSEUIL à louer :

A partir de début mars 2013 : appartement communal 51 m² en combles + cave situé dans l'enceinte de l'espace socio-culturel - 2 chambres - salle de séjour & kitchenette - chauffage électrique.

Prochainement : pavillon communal 65 m² - 3 chambres - jardinet - chauffage électrique - vacations d'état des lieux locations salle communale à effectuer.

Pour tout renseignement s'adresser en mairie 01.34.77.11.68

INSPECTION SANITAIRE A LA CANTINE SCOLAIRE

Le 17 janvier 2012 les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations des Yvelines ont effectué un contrôle sur la conformité des locaux et l'ensemble des procédures professionnelles appliquées.

Des travaux ont été effectués afin de lever les non-conformités : retouches de peinture sur les chambranles de portes et dans la cuisine, rénovation des peintures de plafond dans le local-vestiaire, grattage de ciment sur joints de carrelage au sol, mise en place d'un vestiaire double compartiments et d'armoires dans le local-vestiaire en remplacement des étagères, remplacement des robinetteries et installation d'eau chaude dans les toilettes, mise en place de distributeurs de savon bactéricide pour le personnel.

Il est à noter avec plaisir que l'ensemble des procédures relevant de l'hygiène, de la propreté du bâtiment et des procédures particulières de restauration étaient conformes.

De petites adaptations de poste ont été effectuées dont la mise en place de plats témoins en complément de ceux effectués par la société de restauration.

Nous n'avons qu'à nous louer de la bonne application des procédures d'hygiène et de sécurité appliquées par les personnels communaux.

ESPACE SOCIO CULTUREL

Un règlement exposant les modalités de mise à disposition de l'espace socio-culturel qui est réservé exclusivement aux associations et aux manifestations communales a été validé.

Nouvelles fréquences, nouvelles chaînes... La TNT change dans votre commune !

Vous recevez la télévision par une antenne râteau ?

Pour retrouver tous vos programmes et recevoir 6 nouvelles chaînes*, un seul geste : Lancez une recherche et mémorisation des chaînes le 12 Décembre 2012

* Vous recevrez 6 nouvelles chaînes gratuites complémentaires si vous disposez d'un matériel de réception HD

TRAVAUX 2012

Les années précédentes ont été placées sous le signe des travaux de voiries, de réfection de la cantine et d'une partie de l'école.

En 2012, le volume global des travaux s'élève à un peu plus de 70.000 euros. Ils ont concerné principalement le patrimoine immobilier de la commune avec l'école, la mairie et l'espace socio-culturel, mais aussi quelques travaux d'entretien de voirie.

Comme les années précédentes, les travaux ont été réalisés sans avoir recours à l'emprunt.

✓ **L'entretien et la valorisation du patrimoine immobilier de la commune**

Ces travaux se sont élevés à un montant d'un peu plus de 65.000 euros

Les travaux de l'école concernent **la toiture du préau** qui a été complètement refaite.

Les locaux de la mairie ont été rénovés avec la réfection de **l'entrée de la mairie** et de la **salle du conseil**.



La Salle du Conseil

L'horloge ornant la façade de la mairie, qui ne fonctionnait plus, a été changée.

L'espace socio-culturel est terminé. Il a été effectué le ravalement des murs du bâtiment (côté lavoir et sous le préau) ainsi que l'aménagement de la cave et des réserves (matériel de sport de l'école et petit matériel communal). La vieille cloche du village rénovée a été installée sur le mur de la cour.

Enfin, des minuteries électriques extérieures et intérieures ont été installées dans les équipements communaux.

✓ **L'entretien et la sécurisation des voiries et chemins et autres travaux**

Ces travaux se sont élevés à un peu plus de 5.000 euros.

A l'entrée des bois, des barrières ont été installées dans le but de faire respecter l'interdiction d'accès des chemins de terre aux quads et aux motos. Leur circulation accélère en effet le ravinement des chemins en cas de pluies.

L'entretien des sources a aussi été réalisé.

L'obtention de la limite de vitesse à 70 km/heure dans la descente de Mantes-La-Ville et le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération à l'entrée du village venant en appui du radar pédagogique permet de constater un ralentissement des véhicules lors de la traversée du quartier du Soleil levant.

UNE PAGE D'HISTOIRE

DE LA MAIRIE A L'ESPACE SOCIO CULTUREL

La cloche a été fondue par l'entreprise FARNIER Frères fondeurs à Robécourt dans les Vosges en 1885.



Elle porte les inscriptions du Maire Jean Alexis LUROIS et de l'Adjoint Félix BELLANGER



Elle était installée dans le campanile au-dessus de la mairie jusqu'en 1960 elle annonçait l'entrée et la sortie des classes. Elle a été démontée lors d'une réfection de la toiture. Elle a fait place à l'horloge de façade et à la sirène d'alerte (démontée en 2002).

Elle a été alors remise dans le grenier de la mairie jusqu'à cette année.

Après sa restauration, elle a trouvé sa nouvelle place sur la façade de l'espace socio culturel où elle a été installée dans une console servant de présentoir.





Depuis l'entrée d'Auffreville Brasseuil dans la CAMY, treize nouvelles communes ont rejoint notre communauté d'agglomération.

Au 1^{er} janvier 2013, une nouvelle phase d'adhésion portera le nombre de communes de la CAMY à 35 avec l'arrivée de Gargenville, Guernes, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père et Saint-Martin-la-Garenne.

Notre entrée dans la CAMY s'est traduite pour notre commune par un transfert de certaines de nos compétences vers l'intercommunalité et l'accès à de nouveaux services. Les compétences de la CAMY concernent l'aménagement du territoire (opération d'intérêt général OIN, participation au projet du Grand Paris et de l'Axe Seine), les équipements communautaires (piscines, patinoire...), la gestion des déchets (déchetteries...), de l'eau et l'assainissement, des transports (TAMY), de la politique sportive et culturelle, ou encore du développement économique, de l'emploi et de la formation avec la création d'un pôle universitaire technologique, de parcs d'activités, d'un hôtel d'entreprises etc...

En 2012, les décisions communautaires impactant directement notre commune sont les suivantes :

✓ **L'intégration de certains syndicats intercommunaux à la CAMY**

Dans le cadre du transfert de compétences à la CAMY, notre commune est sortie de plusieurs syndicats intercommunaux :

- Eau potable et assainissement : les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont gérés intégralement par la CAMY
- Ordures ménagères
- Piscine scolaire

Les élus d'Auffreville Brasseuil siègent dans les commissions CAMY en charge de ces dossiers.

Par contre, le Transport Scolaire (SITS), la Rivière et Ruissellement (SRVA), l'Eclairage Public (SIEL) et la Distribution d'Energie (SEY-SIVAMASA) sont toujours gérés par des syndicats intercommunaux.

✓ **Les déchetteries de la CAMY**

Une extension de la déchetterie des closeaux a ouvert pour un plus grand confort des usagers. Le site de Guerville, près de Valène, pour le projet d'une nouvelle déchetterie a été abandonné. Elle sera finalement installée dans la zone de la Vaucouleurs (ex site de la Cellophane) pour une mise en service prévue en 2014.

✓ **L'eau et l'assainissement : Les prix**

A l'exception de certaines taxes publiques (Agence de l'Eau par exemple), les prix de l'eau et de l'assainissement ont été renégociés par la CAMY. En effet, les contrats expirant fin 2012, la CAMY a lancé de nouveaux appels d'offres. Ont été retenus : VEOLIA pour l'assainissement et la LYONNAISE DES EAUX pour l'eau potable.

**Évolution des prix d'eau et d'assainissement hors taxes publiques
(en € par m³)**

Ligne de facture où la collectivité Joue un rôle	Avant l'entrée dans la CAMY	Au 1 ^{er} janvier 2012	Au 1 ^{er} janvier 2013
Abonnement annuel	55,72 €	58,30 €	20,00 €
EAU POTABLE part délégataire de 0 à 49 m ³	1,4375 €	1,5141 €	0,565 €
EAU POTABLE part délégataire de 50 à 499 m ³	1,4375 €	1,5141 €	1,506 €
EAU POTABLE surtaxe	0,2320 €	0,1954 €	0,1993 €
ASSAINISSEMENT part délégataire	0,4901 €	0,5115 €	0,244 € *
ASSAINISSEMENT surtaxe	1,4110 €	0,9376 €	0,9563 €
Total pour 120 m³	556.80 €	437,33 €	293,29 €
Prix du m3 sur la base de 120 m³	4,64 €	3,64 €	2,44 €

* Estimation en valeur juin 2012

- ✓ **L'adhésion au Système Information Géographique mis en ligne par la CAMY**
facilite le travail de la commission d'urbanisme par l'accès à une plateforme informatique où peuvent être consultés le cadastre et les données sur les propriétaires.
Très prochainement le Plan Local d'Urbanisme se superposera au cadastre qui permettra de pouvoir connaître instantanément la situation d'une parcelle au regard du règlement du PLU ou de ses caractéristiques cadastrales.
A moyen terme seront reportés sur cette base constituée de couches superposées les plans d'eau potable, d'assainissement, d'éclairage public....etc....

- ✓ **L'instruction du droit du sol confiée à la CAMY**
Les demandes d'urbanisme lui sont transmises pour instruction en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Un agent assermenté CAMY vérifie la conformité des autorisations délivrées par rapport aux travaux réalisés et dresse les procès-verbaux sur des constructions ou modifications sans autorisation.

- ✓ **La représentativité des communes au sein du Conseil Communautaire de la CAMY.**
Une réflexion est actuellement en cours pour fixer les règles de représentativité des communes au sein de la CAMY. De cette représentativité découlera le nombre de conseillers au sein du Conseil Communautaire.
La commune d'Auffreville Brasseuil, en tant que commune rurale, devrait se voir affecter un siège au Conseil Communautaire. Cette règle de représentativité doit être validée par les conseils municipaux des différentes communes membres, et sera appliquée au début du prochain mandat.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a fait l'objet de quelques modifications liées, d'une part à des nouvelles dispositions gouvernementales et d'autre part à l'implantation de nouvelles réserves d'équipement nécessaires à :

- de nouvelles aires de stationnement devenues indispensables dans notre village.
- Un projet d'aménagement d'un chemin piétonnier reliant la rue des écants au chemin des confidences permettant de relier les deux bourgs.

Ces modifications ont été entérinées après une enquête publique effectuée auprès de nos concitoyens.

Elles sont apparentes et consultables dans le nouveau règlement mis en ligne sur le site internet de la mairie.

RAPPEL AU CIVISME

Devant le nombre incessant et croissant de travaux n'ayant pas fait l'objet de demandes particulières, nous tenons à vous rappeler que **tous travaux de restauration, d'agrandissement, de création d'annexes ou de modification de l'habitat, doivent IMPÉRATIVEMENT être déclarés en mairie AVANT TOUT COMMENCEMENT par une demande préalable ou un permis de construire.**

Le non-respect de ces obligations entrainera un constat de la part d'un agent assermenté de notre service instructeur (la CAMY) et un procès-verbal sera dressé constatant l'infraction et transmis au Procureur de la République.

**Réponse du Ministère de l'égalité des territoires et du logement
Publiée dans le JO Sénat du 08/11/2012 – page 2540**

Les infractions au code de l'urbanisme constituent des délits. Leur prescription est, conformément à l'article 8 du code de procédure pénale, de trois ans. Ce délai s'applique quelle que soit la zone où se situe le projet. Il commence à courir à compter de l'achèvement des travaux. Toutefois, tout acte de poursuite ou de procédure judiciaire tel qu'un procès-verbal d'infraction, une instruction adressée par le procureur au maire ou au fonctionnaire compétent dans le cadre d'une enquête préliminaire ou encore une citation à comparaître peut interrompre le délai de prescription.

LE COUP DE GUEULE DES ÉLUS ...

Qu'est devenue cette société qui nécessite en permanence d'effectuer des rappels au civisme, que ce soit en matière d'urbanisme, de respect des arrêtés du Maire (interdiction de brûlage, d'utilisation de matériels à moteur les dimanches et jours fériés....), de stationnement, d'élagages d'arbres, de simple respect du voisinage.....



Il serait grand temps que chacun prenne conscience qu'une vie en collectivité ne peut pas se résumer à de l'individualisme et que des règles élémentaires appliquées faciliteraient nettement le fonctionnement des collectivités.

Nous ne sommes pas épargnés par ces dérives et nous avons battu, cette année, le record d'envoi de lettres recommandées pour des rappels à l'ordre.

Que d'énergie perdue pour ne pas laisser partir à la dérive notre belle commune alors que tant de dossiers importants sont en cours et d'intérêt général.



LES EAUX DE RUISSELLEMENT

La galère !!

Le dernier article de la gazette 2011 finissait par : en dernière minute la Police de l'Eau (services de l'État) émet des remarques sur les aménagements du Breuil-Bois-Robert.

Pour mémoire : 3 merlons sont prévus dans la pâture enherbée du Breuil-Bois-Robert. Chaque merlon fait environ 70 mètres de long – 4 mètres de large en pyramide et 1,80/2 mètres de haut.

Ils sont destinés à ralentir et à stocker l'eau dévalant de la vallée lors d'orages en régulant les apports d'eau dans le rû. Ces travaux sont indispensables pour Brasseuil. Nous avançons doucement après maintes réunions et dossiers complémentaires.

Chaque service qui instruit met 2 à 3 mois pour répondre : Préfecture-Police de l'eau et ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Monsieur le Maire, le 23 juillet 2012, a écrit au Préfet des Yvelines ainsi qu'au Président du Conseil Général :

« Vous comprendrez bien les enjeux au titre de la sécurité publique et le bien fondé de notre requête. Comment expliquer à notre population que les études ont été effectuées, les financements trouvés, les crédits prévus et que près de 5 ans après le sinistre de leurs biens, les travaux ne peuvent toujours pas être réalisés. Qui sera responsable en cas de nouvelle catastrophe puisque leurs assurances ne les indemniseront plus sans aménagements de la collectivité pour remédier au problème ? La volonté des élus locaux ne suffit plus, il a été déployé beaucoup d'énergie sur ce dossier qui était une priorité de ce mandat municipal et nous en appelons à l'aide des pouvoirs publics pour nous aider à finaliser ce projet dans les meilleurs délais. »

Les travaux sur le domaine privé ne nécessitant aucune autorisation extérieure ont pu être réalisés en 2011 et payés sur les deniers communaux.

En réponse à nos courriers de juillet : Nous ne pouvons commencer les travaux sur le domaine public, rue de la haie boulland, des fermes et des gains. Le dossier doit être traité dans sa globalité entre Auffreville-Brasseuil et Breuil-Bois-Robert.

Grâce à nos démarches au sein de l'institution, la CAMY a mis en place, bien que n'ayant pas la compétence ruissellement, une commission spécifique pour apporter un soutien technique et financier par le biais d'un fonds de concours qui sera attribué suivant l'avancement des travaux.

Un ultime courrier a été adressé au Président du Conseil Général pour solliciter l'autorisation de dissocier nos travaux de ceux du Breuil-Bois-Robert. Celui-ci est en attente de réponse avec à l'appui une récente explication circonstanciée auprès de la sous-préfecture.

La fin du tunnel est-elle proche ?

Daniel JAM, Adjoint au Maire

ERDF au cœur du développement du Mantois

Une chance pour notre commune

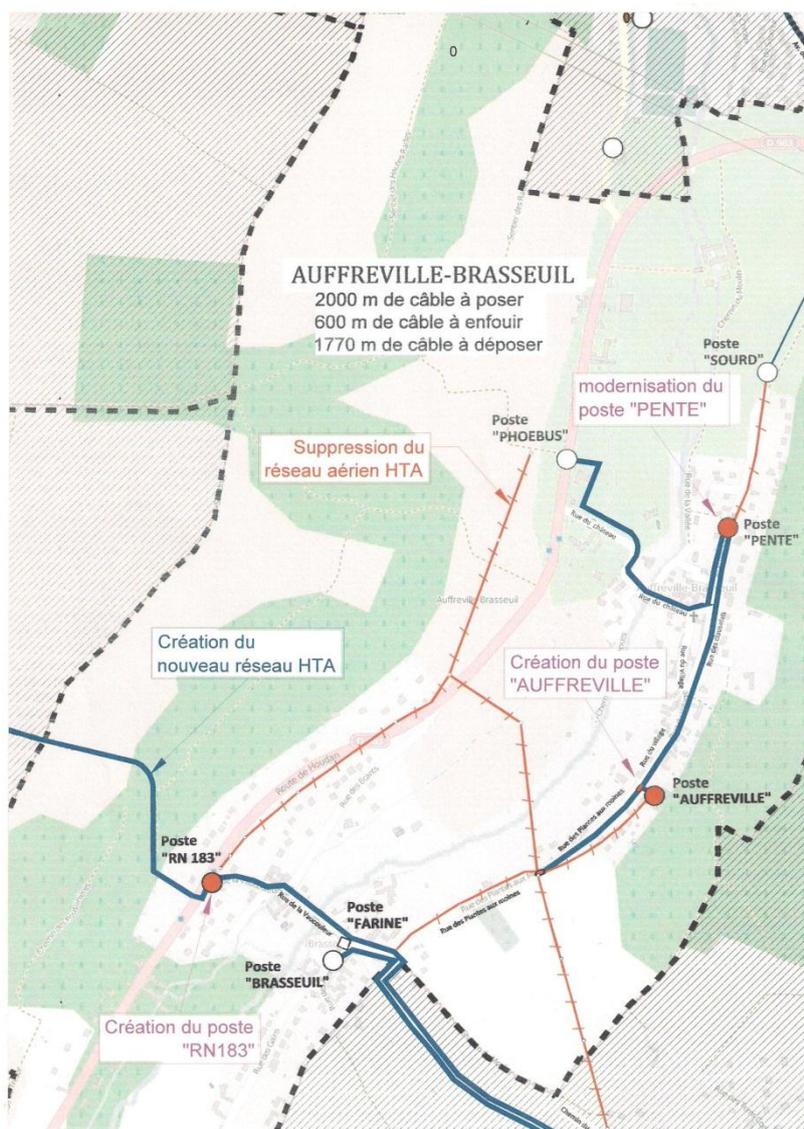
Pour répondre aux besoins liés au développement de la région, ERDF modifie le schéma directeur d'alimentation en électricité du bassin de Mantes Seine Aval.

Une de ces actions consiste à la création d'un nouveau Poste Source, sur la commune de BOINVILLE EN MANTOIS. Ce poste a pour vocation d'alimenter le sud de la région de la vallée de la Mauldre au plateau de Dammartin en passant par la vallée de la Vaucouleurs.

Cette création représente un investissement de 33 M Euros sur 3 ans, avec la pose de 120 Km de réseau souterrain, avec 32 km de dépose de réseau aérien pris en charge intégralement par ERDF. Tous les travaux supplémentaires seraient en charge de la commune.

Notre commune est impactée par ce projet :

De mars à juillet 2013 des travaux seront réalisés dans les rues de la Vaucouleurs, des Plantes aux Moines, du village, des Clauselais et la rue du château.



Ces travaux vont engendrer des interdictions temporaires de circulation, des passages alternés et donc occasionner une gêne lors de vos déplacements. ERDF et votre commune feront en sorte de réduire au maximum ces désagréments.

Ces travaux vont consister à poser du réseau en souterrain, de créer de nouveaux postes de distribution publique, de déposer des lignes aériennes sur le territoire, de supprimer des transformateurs en haut de poteaux. La qualité de la distribution en électricité se verra améliorée, le patrimoine de notre commune renforcée.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2012 DANS VOTRE COMMUNE

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le 22 avril 2012 1er Tour

Inscrits :	462
Votants :	387
Exprimés :	385

Le 6 mai 2012 2ème Tour

Inscrits :	462
Votants :	410
Exprimés :	391

Eva JOLY :	7
Marine LE PEN :	87
Nicolas SARKOZY :	130
Jean-Luc MELENCHON :	43
Philippe POUTOU :	4
Nathalie ARTHAUD :	0
Jacques CHEMINADE :	1
François BAYROU :	27
Nicolas DUPONT-AIGNAN :	6
François HOLLANDE :	80

François HOLLANDE :	154
Nicolas SARKOZY :	237

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le 10 juin 2012 1er Tour

Inscrits :	463
Votants :	298
Exprimés :	295

Le 17 juin 2012 2ème Tour

Inscrits :	463
Votants :	290
Exprimés :	285

Pierre CHASSIN :	64
Christophe HOREN :	1
Sylvie LAUFFENBURGER :	2
Christiane GADE :	7
Robert GRONOFF :	6
Mounir SATOURI :	77
Jean-Marie TETART :	110
Navid HUSSAIN-ZAIDI :	23
François MARTIN :	4
Philippe GOMMARD :	1

Mounir SATOURI :	114
Jean-Marie TETART :	171

Monsieur Jean-Marie TETART a été élu Député de la 9^{ème} circonscription.

Permanence en mairie de Guerville le 3ème lundi de chaque mois de 14 h 30 à 15 h 30

MARIANNE D'OR : Cette distinction créée dans la Région Parisienne pour noter la meilleure participation aux scrutins par strate démographique, dans la catégorie des communes de 251 à 500 électeurs inscrits :
Notre commune arrive en 29ème position sur 55

LA NATION HONORE NOTRE MAIRE

Le maire reçoit l'ordre national du mérite

Beaucoup de maires, d'élus, des représentants du Rotary et bien entendu famille et amis étaient présents, jeudi, pour féliciter comme il se doit le premier magistrat du village. Serge Ancelot se voyait récompensé des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Pour cette distinction, l'honneur revenait à l'ex-président du Sénat, Gérard Larcher d'épingler non sans émotions, un chef d'entreprise dont « les services rendus à la Nation furent sans réserve tant dans l'industrie que dans la vie publique ».

Né à Mantes-la-Ville, Serge Ancelot ressort du collège d'Evreux avec un CAP en 1954. C'est le début d'une longue carrière riche en investissements personnels. De retour du service militaire, il intègre les établissements Damougeot à Aubergenville, un secteur où la construction métallique et chaudronnerie est en pleine éclosion. Promu directeur de la société, ses activités s'élargissent avec la création de deux entreprises dans le domaine des travaux publics comme le soulignait Gérard Larcher : « De 1969 à



■ Gérard Larcher a remis les insignes à Serge Ancelot.

1988, vous êtes président fondateur de la S. E. C. I. M. Cette société est aujourd'hui la première dans l'ouest parisien. Vous enchaînez à partir de 1971 dans un secteur de location d'engins de manutention (S. E. C. I. M. Levage). Avec trois autres entreprises, vous créez la zone industrielle des Closeaux. Associé au groupe Mediaco, vous devenez le premier groupe de Levage en France. Depuis 1973, Mabo, Zeimett et la Société Ile-de-France

Ouest Transports sont des étapes dont vous avez su développer les multiples créneaux d'extension. Depuis 25 ans, vous êtes gérant fondateur de la Société Ouest Services à Tourlaville dans un domaine de levage, manutention et de plateformes de forage off-shore. Votre investissement répond aux enjeux du dynamisme de la Vallée de Seine. »

La vie locale n'est pas oubliée dans un parcours atypique. En 1983, Serge Ance-

lot est élu maire. Au cours d'un 5^e mandat, il cumule une devise actuelle comme le soulignait Gérard Larcher : « La passion, c'est celle d'un homme au service des autres. L'équilibre c'est la préservation de l'identité d'une commune et son image rurale. La convivialité c'est toujours la bonne raison dans le bénévolat et l'engagement associatif. »

Courrier de Mantes du 11/07/2012



LA COMMUNE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

MET SON MAIRE A L'HONNEUR

La journée du 11 novembre, remise traditionnelle des médailles du travail, fut choisie par le Conseil Municipal et le personnel communal pour honorer son Maire en lui témoignant toute sa gratitude au nom de l'ensemble des habitants d'Auffreville-Brasseuil en reconnaissance des services rendus à la commune.

Une fois n'est pas coutume, celui qui remet avec grand plaisir depuis près de 30 ans les médailles à ses administrés a eu la surprise de recevoir des mains de son 1^{er} Maire-Adjoint Patrick Douarre un parchemin gravé sur feuille d'étain.

Un moment privilégié avec beaucoup d'émotion de part et d'autre.



REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS



Pour les services rendus bénévolement à longueur d'année à la collectivité :

Que ce soit en plomberie, en maçonnerie, en électricité, en entretien du matériel communal, la remise en conformité de la cantine scolaire, rien ne lui échappe.

Remerciements à **Monsieur Gilbert JEAN**, 3^{ème} Adjoint au Maire, qui a effectué, une fois de plus, en 2012, de gros chantiers communaux, bénévolement, allégeant d'autant les dépenses de la commune.

Remerciements à **Monsieur Maurice CHAMPOL-ALLÉNO** qui a rétrocédé à l'€uro symbolique un terrain impasse de l'éperon qui facilitera la vie du quartier (stationnement, passage des éboueurs et des camions de secours et de livraison....).

La collectivité le remercie chaleureusement pour cet acte civique et nous avons une grande émotion en mémoire de sa Maman, Madame ALLÉNO.

Madame Christiane RUIZ-JANCOVIC, Artiste Peintre, Présidente de l'Association Initiative du concept - ARBUSTES salon d'Arts Plastiques des Jeunes Talents, organise un salon annuel ARBUSTES.

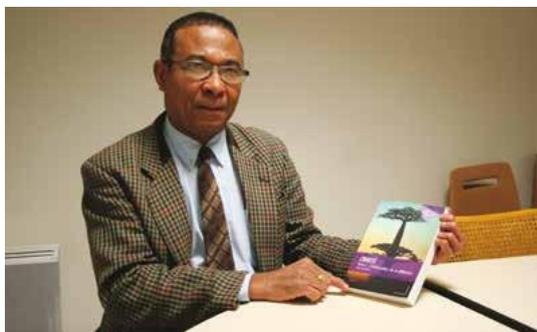
Une 2^{ème} exposition a eu lieu à Mantes-La-Jolie du 22 au 30 septembre 2012 a permis de découvrir 80 jeunes talents de 13 à 28 ans.

Madame RUIZ-JANCOVIC a suivi dès l'âge de 14 ans des cours d'arts plastiques auprès d'un artiste peintre espagnol exilé de son pays.

Depuis elle n'a cessé de peindre mais n'expose dans les salons d'art que depuis 1992. Elle a obtenu de nombreuses récompenses, diverses médailles, médailles de villes dont la ville de Paris, Prix signature, Prix du Sénat, de l'Assemblée Nationale, Médaille de Vermeil d'Arts Sciences et Lettres....

Elle expose dans divers pays.

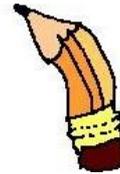
<http://www.ruiz-jancovic.com>



Monsieur **José ANRES**, 65 ans, Colonel en retraite, né au Bénin d'un père administrateur de la France d'Outre-Mer et d'une mère autochtone évoque ses racines et son enfance dans son premier roman sous le pseudonyme d'André Joseph NÉRAS.

Dans « *l'ambassadeur de sa différence* », 1^{er} tome d'un ouvrage en 2 parties qu'il a intitulé « *L'invité* », l'auteur d'Auffreville-Brasseuil dévoile son histoire au travers de celle de son personnage. Si certains détails comme les noms des protagonistes ont été modifiés, il est resté fidèle aux événements et émotions qui ont marqué sa vie.

Notre école ...



EFFECTIFS :

Le 3 septembre 2012, **38** élèves ont pris place sur les bancs de l'école primaire. Ils ont été accueillis en 2 classes :

- Section enfantine, CP, CE1 : 18
- CE2, CM1, CM2 : 20

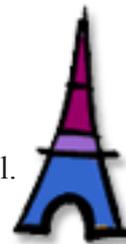
Leurs enseignantes, *Mme Dété* et *Mme Glinel* étaient bien sûr au rendez-vous.

COMITÉ DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mmes Dos Santos et Gonalons, titulaires et Mmes Morin et Jehanno suppléantes, ont été élues représentantes des parents d'élèves au conseil d'école.

LES ÉLÈVES PARTENT EN ESCAPADE ...

→ Le 29 mai, les élèves sont allés jouer les touristes à Paris.
Tout d'abord, promenade en bateau-mouche et ensuite en route vers la tour Eiffel.



→ Le 29 juin, départ pour la France miniature.
Tout le monde avait l'air ravi !!

→ Enfin, le 30 juin, les élèves de l'école vous ont montré leurs talents de comédiens et d'artistes lors de la distribution des prix



PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÉCURITÉ (PPMS)

Le 22 novembre, tous les enfants de l'école ont participé à un exercice de mise à l'abri améliorée dans le cadre du PPMS. Cet exercice s'est déroulé dans l'ensemble des écoles de la circonscription de Mantes-La-Ville qui consistait à mettre les enfants en situation d'alerte. C'est une tempête de niveau rouge qui avait été retenue.

Le plan qui avait été préparé par les enseignantes en coordination avec la mairie a été appliqué. Les enfants ont été rassemblés dans la salle du conseil municipal équipée de volets roulants et l'ensemble des consignes prévues ont été appliquées jusqu'à la fin de l'alerte.

Le PPMS a été validé par l'inspection et pourra être mis en place en cas de besoin.

Une petite vidéo permettant aux enfants de bien comprendre ce qu'on attendait d'eux est à disposition sur le site internet de la commune.

FÊTE DE NOËL



Après un spectacle de clown magicien et de modelage de ballons, le goûter de Noël a agréablement clôturé l'année 2012

ARRÊT SUR IMAGES

Cette année, la remise des prix a eu lieu le 23 juin 2012. Les enfants nous ont présenté un merveilleux spectacle sur le thème « Autour de l'Europe ».



La fête de la musique 2012 a été un grand succès.

Comme tous les ans, un repas, une soirée dansante et une retraite aux flambeaux ont été organisés à la salle communale, afin de fêter le 14 juillet.

Notre quatrième brocante s'est déroulée avec succès, sous le soleil, le dimanche 2 septembre. Une extension des emplacements a dû être mise en place afin de satisfaire au maximum les demandes d'exposants.



La traditionnelle cérémonie du 11 novembre a eu lieu près du monument aux morts.

La cloche de la Mairie, démontée en 1960 puis restaurée, a été inaugurée le 11 novembre 2012 par Monsieur le Maire.



La remise des médailles du travail à l'espace socio-culturel



Banquet des Aînés

Le 24 novembre dernier, nos Aînés réunis à la salle communale autour d'un délicieux banquet animé par José a permis de passer un agréable moment et de se retrouver sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.



L'A.S.L.A.B TENNIS



COMPOSITION du BUREAU 2012/13

Président.	Mr Démétrio PRATTICO
Vice-Présidente Gym.	Mme Sibylle SIMON
Vice-Président Tennis	Mr Jacky CHRETIEN
Secrétaire	Mr Armand TENDERO
Trésorier tennis	Mr Bernard BEDAT
Trésorière Gym	Mme Claudine HEMMER
Vice-Trésorière Gym	Mme Stéphanie COLOMBEL

L'association compte 34 adhérents.

Quelques adhérents, bien courageux ont, au mois de mars, nettoyé les abords du court.

Ces derniers ont été remerciés, café et croissants leur ont été offerts.

Le 2 septembre la section Tennis a participé pour la 4ème foire à tout.



Le 15 septembre, un tournoi en double a été organisé. 11 participants ont pu montrer leur talent.

Pendant le tournoi un jeu a été organisé pour gagner une superbe raquette.

Nous avons terminé la saison tennistique par un dîner au restaurant des bords de Seine à La Roche Guyon.



QUELQUES DATES A RETENIR :

Les inscriptions auront lieu le **Dimanche 13 Janvier 2013 de 10h00 à 12h00**

L'assemblée générale vendredi 04 octobre 2013 à la salle socio-culturel

Le tournoi de fin d'année samedi 14 septembre 2013.

Le montant de la cotisation reste inchangé à savoir 30 € pour les INTRA MUROS et 35 € pour les EXTRA MUROS. (2 badges au maximum par famille.)

Les jeunes de moins de vingt ans qui souhaitent s'inscrire pour la première fois bénéficieront d'une remise de 50%.



Le PRÉSIDENT et le BUREAU souhaitent à tous et à toutes une excellente année 2013

L'A.S.L.A.B GYMNASTIQUE

Après une fin d'année attristée par le départ de Monique Farkas notre présidente, notre section a repris ses activités dès le mois de Septembre avec les fidèles et quelques nouvelles têtes.

Notre effectif de tous âges est actuellement de 32 mais nous sommes prêtes à accueillir de nouvelles adeptes !



Isabelle Clowez, notre professeur, toujours aussi dynamique sait nous faire bouger sans contraintes, selon nos possibilités avec ballons, chaises, élastiques, bâtons, etc... Faire quelques étirements et nous laisser profiter de quelques moments de relaxation privilégiés dans une ambiance sympathique et en musique.

Les cours ont lieu chaque mercredi (hors vacances scolaires) de 18h30 à 19h30 ou de 19h30 à 20h30 à l'espace socio-culturel. L'inscription est de 85 euros pour l'année.

Nous terminons l'année par une sortie restaurant avant Noël et un buffet de nos spécialités culinaires au mois de Juin, pour la convivialité.

Alors venez nous rejoindre si cela vous tente !



AMICALE DES PÊCHEURS

Si vous voulez prendre de beaux et bons poissons :

truites fario et arc-en-ciel, saumons de rivière

VENEZ NOUS REJOINDRE AU PRINTEMPS

L'AMICALE DES PÊCHEURS D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Pour tous renseignements prendre attache au **01.34.76.30.13**

Robert Merrien et Paul Guinant

CLUB PÉTANQUE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Au cours de l'année 2012, le club a organisé 10 concours, qui ont attiré jusqu'à 72 participants, ainsi que la restauration pour la soirée du 13 Juillet.

Le club tient à remercier tous les bénévoles, ainsi que les membres du conseil municipal et les organisateurs de la foire à tout pour leurs aides, qui permet de tirer un bilan positif de cette saison.



Les membres du bureau pour la saison 2013 sont :

Bruno BELLALI, Herbert RAPP,
Daniel VERNIER et Gérard DE BLIECK

Agenda

Calendrier prévisionnel de la saison 2013

Samedi 30 Mars	Doublettes formées
Samedi 13 Avril	Doublettes (à la mêlée)
Samedi 27 Avril	Triplettes formées
Samedi 11 Mai	Doublettes (à la mêlée)
Samedi 25 Mai	Doublettes formées
Samedi 08 Juin	Doublettes (à la mêlée)
Samedi 22 Juin	Doublettes formées
Samedi 06 Juillet	Doublettes (à la mêlée)
Dimanche 01 Septembre	Doublettes formées
Samedi 14 Septembre	Grand Concours Individuel (Adhérents)

Samedi 19 Octobre
Samedi 26 Octobre



Buffet de fin de saison
Assemblée Générale à 17 h 00



SOCIETE DE CHASSE D ' AUFFREVILLE-BRASSEUIL :

NOTRE DEVISE : PASSION,EQUILIBRE ET CONVIVIALITE

La saison de chasse 2012-2013 a commencé le 23 Septembre 2012 à 9.00h après avoir écouté attentivement les consignes de sécurité énoncées par notre président et toujours dans une bonne ambiance.

Le gibier était lui aussi au rendez-vous.

Cette année, population de lièvres en baisse , chevreuils en hausse, faisans sauvages nés sur le territoire et quelques perdrix, Nous avons d'ailleurs lâché quelques faisans et perdrix dès l' ouverture pour préserver les individus sauvages qui n' étaient pas encore arrivés à maturité, Cette abondance de gibier est due en majeure partie à une bonne gestion des prélèvements Ainsi qu' à l' excellente régulation des nuisibles effectuée par notre garde – piégeur.

Les champs de maïs coupés très tardivement cette année nous auront, eux aussi, fourni une excellente réserve pour le gibier,

Notre association, consciente des problèmes de sécurité et respectueuse des autres amoureux De la nature organise toujours ses battues de gros gibier en respectant des consignes très strictes. Nous installons d' ailleurs de plus en plus de miradors afin d' effectuer obligatoirement des tirs fichants.

Concernée également par l' écologie, nous ramassons toutes les cartouches tirées en vue de leur recyclage et surtout pour le plaisir de conserver une nature propre,

Au chapitre convivialité,nous pouvons désormais compter sur notre soirée chasse organisée chaque année au mois de Mars à la salle des fêtes d'Auffreville-Brasseuil,Merci à nos élus communaux pour l'aimable prêt des locaux,Chasseurs ou non,si vous voulez partager un bon repas et quelques pas de danse avec nous, vous serez les bienvenus!

La fermeture générale de la chasse aura lieu le 28 Février 2013,

Chasseurs occasionnels,à la recherche d' un gibier qui se mérite, venez passer un Dimanche sur nos collines !!

Nous vous offrons la possibilité (après parrainage par un chasseur de la société) d' obtenir Une carte à la journée pour 25.00€ seulement.

Adressez vous à Mr Mahé Alain ou à Mr Nikiel Pierre.



Membres du bureau

Président :	Mr NIKIEL PIERRE
Vice- président :	Mr LEMOINE PATRICK
Secrétaire trésorier :	Mr MAHE ALAIN
Représentant des chasseurs :	Mr PEDROT SERGE
Représentant des propriétaires :	Mr LEGRAIN ERIC
Garde et piégeur :	Mr GERARD MICHEL



Le Président et les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.



C.I.A.D.E.C.

(Club Inter Ages Découvertes Et Connaissances)

BILAN DES ACTIVITES ANNEE 2011-2012

31 décembre 2011 : réveillon de la Saint Sylvestre

19 et 22 janvier 2012 : Spectacle Age Tendre et Tête de Bois

4 février : Super loto

19 mars : Spectacle « de Paris à Broadway » à la salle Jacques Brel

24 mars : Soirée cabaret – Tour d’Europe

20 mai : Rallye pédestre

24 juin : Concours de pêche

2 septembre : Participation à la foire à tout

22 septembre : Soirée Latino Salsa



Soirée Latino Salsa

Micheline, Marie Yvonne, Annick, Nathalie, Nicole et Lili

Prévisions 2012/2013

31 décembre 2012 : Réveillon

16 février 2013 : Loto

1^{er} ou 2 mars : Les Chevaliers du Fiel au Palais des Sports

20 avril : Soirée dansante à thème

Mai : Cabaret

Septembre : 2 jours en Alsace à Kirrwiller

5 octobre : Loto ou soirée dansante

Novembre : Théâtre

16 novembre : Assemblée générale



Assemblée générale du 10 novembre 2012

Rejoignez-nous, l'essentiel étant de participer.

Pour tout renseignement, adressez-vous à

Madame ANCELOT Annick au 01 34 77 11 70 ou 06 83 41 37 27

MEILLEURS VŒUX pour 2013



Zébulons-Nous!

Notre association a été créée le 27 Janvier 2012, afin de pérenniser les différentes manifestations qui, auparavant, étaient organisées directement par les parents d'élèves (Kermesse, Marché de Noël). Nous avons aussi voulu développer les activités ludiques, culturelles et sportives des enfants au sein même de notre village. Les bénéfices de ces manifestations nous ont permis de faire, en septembre, un don conséquent à la coopérative scolaire de notre école.

Voici un aperçu des activités que nous avons proposé depuis notre création :

Convivialité



Soirées dansantes costumées



Kermesse (Juin)

Echange & Partage



Bourse aux Jouets



Chasse aux Œufs (Pâques)

Créativité



Ateliers Bonbons



Atelier doudou pour le Marché de Noël

Pour tous les ages



Marché de Noël

Zébulons-Nous! PLANNING 2013

Atelier bonbons

19 janvier 2013 15h00-17h00

inscriptions auprès de Aude Jehanno (maman d'Ariane) au 06 01 97 20 49

Atelier doudou

2 février 2013 14h00-17h00

inscriptions auprès de Christelle Brenet (maman de Candice) au 06 70 81 60 98

Boum

23 février 2013 17h-20h00

inscriptions auprès de Céline Dos Santos (maman d'Alexi) au 06 08 50 13 47

Tournois de jeux de société

23 mars 2013 14h00-17h00

inscriptions auprès d'Annick Prigent (maman de Matéïs) au 06 15 82 74 31

Chasse aux œufs

6 avril 2013 10h00-12h00

inscriptions auprès de Christelle Brenet (maman de Candice) au 06 70 81 60 98

Atelier bonbons

25 mai 2013 10h00-12h00

inscriptions auprès de Stéphanie Colombel (maman d'Amélie) au 06 63 46 76 87

Kermesse

29 juin 2013 : jeux, animations, concours et pique-nique sur place.



Pour d'autres suggestions d'activités et/ou votre participation, contactez-nous !
zebulonsnous@yahoo.fr
adresse postale : mairie d'Auffreville Brasseuil - rue du Village - 78930 Auffreville Brasseuil

Atelier THEÂTRE d'Auffreville-Brasseuil

Le spectacle de fin d'année « **L'île pas si Fantastique** » a fait salle comble.

Il faut dire que tous les ingrédients étaient regroupés.....



Des acteurs en herbe formidables dans un beau décor, le tout bien orchestré par Catherine Lanyi



MERCI à TOUS de votre aide pour que cet atelier existe

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2013

Bureau : Présidente Marine Galerne - Trésorière Estèle Gaudin - Secrétaire Ana Tharreau

Lesateliersdauffreville@wanadoo.fr



Siège social à AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Un club de bridge important dans un village est un atout pour une communauté d'agglomération.

Il ne faut pas hésiter à venir découvrir ce jeu passionnant qui requiert de la concentration, de la mémoire et bonne maîtrise de soi.

Le Bridge Club du Mantois a mis en place une école de bridge dont la réputation est reconnue.

La convivialité est de rigueur et des liens amicaux se créent.

N'hésitez pas à vous renseigner.

Nous vous rappelons que le bridge peut s'apprendre à toutes les étapes de la vie et se jouer entre amis ou au club, en tournois de régularité et en compétition.

Des membres du Club vous accueilleront et vous feront découvrir les plaisirs de ce jeu de cartes passionnant, un bon moment à passer.

Renseignements : sur place à la salle communale lors des tournois

Mardi, mercredi, jeudi à 14 heures

Mercredi à 20 heures

Par téléphone : 0134771170 – 0130945973 – 0672406420 –
0130986720 aux heures de tournois.

E-mail du club : bridgeclub.mantois@wanadoo.fr

**Le président Raymond LYBEER et toute l'équipe vous présentent
Tous leurs bons vœux 2013**



bienvenue au village

Mr UEDA et Mlle SUCHAUD remplaçant Mr CALVARD et Mlle DUGUÉ, 3 rue du village
Mr et Mme de la NOE DE LA BASTILLE remplaçant Mr et Mme DUCHASSIN, 1 rue du village.
Mr LE MARCHAND remplaçant Mme DESTOUCHES, 13 rue du village.
Mr MOREAU et Mlle DOUYERE remplaçant Mr FERON et Mme LECCE, 19 rue du village.
Mr GENDRON ET Mlle WATRIN remplaçant Mlle THIBAULT, 33 rue du village.
Mr OUNNAS Karim remplaçant Mr et Mme SOUVRAY, 12 rue du village.
Mr et Mme LE FLOHIC remplaçant Mr BERTRAND, 8 rue de la Vaucouleurs.
Mr et Mme MOSZKOVICZ remplaçant Mr JACQUES, 17 rue des clauselais.
Mr POULIZAC et Mlle MAGOTTEAUX remplaçant Mr et Mme BEAUFOUR, 30 rue des clauselais.
Mr LESIOURD et Mlle HORVAIS remplaçant Mr HORVAIS, 8 impasse du moulin.
Mr et Mme LACHEVRE remplaçant Mr et Mme MEESEMAECKER, 6 impasse du moulin.
Mr BOURGEOIS et Mlle THUILIER remplaçant Mme DUPONT, 6 impasse du moulin.
Mr et Mme PEREIRA GOMES remplaçant Mme DE SEVERAC, 84 route de Houdan.
Mr MET et Mlle LE CARO remplaçant Mr CHOCQUEEL, 98 route de Houdan.
Mr PIQUENET, 61 quater route de Houdan..
Mr LE GOFF remplaçant Mr PANTIC et Mme BECHADE, 16 rue des gains.
Mr LE MOAL et Mlle CHAUVAC remplaçant Mme TORILHON, 3 rue des fermes.

ÉTAT-CIVIL 2012

En vertu des textes en vigueur concernant les renseignements d'état-civil, ne figurent dans cette rubrique que les informations autorisées par les intéressés ou leurs familles.

NAISSANCE



Tabatha GENDRON 16/05/2012
Lana BOURGEOIS 20/07/2012
Melvyn GIRARD 02/08/2012

Félicitations aux heureux parents

DÉCÈS



Jean-Louis HORVAIS - le 20 février
Elisa GILLÉ - le 18 mars
Monique FARKAS - le 11 juin

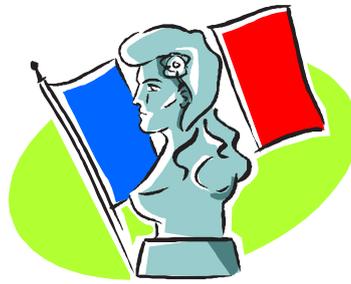
**Toutes nos condoléances
à leur famille**



MARIAGE

Fabien MARCHAND & Elodie DHONDT
Le 5 mai
Laurent NOGRETTE & Françoise BOURÉ
Le 26 mai
Pascal PRATTICO & Juliette BODET
Le 9 juin
Yoann CASTELLANA & Nathalie LETNIOWSKA
Le 7 juillet
Bertrand LE CORRE & Martine FULMART
Le 1^{er} septembre

**Félicitations et
tous nos vœux de bonheur**



LES OUVERTURES DE LA MAIRIE AU PUBLIC

☎ 01.34.77.11.68

- Le mardi de 14 à 17 heures

fax : 01.30.98.60.34

- Le vendredi de 14 à 19 heures

mairie.auffreville.brasseuil@wanadoo.fr

Site internet communal :



www.auffreville-brasseuil.fr

OU

www.monclocher.com

**et taper dans le panneau d'entrée de ville
AUFFREVILLE-BRASSEUIL**

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ÉLUS : le vendredi de 18 à 19 heures

- ↗ Recherche cadastrale** : sur rendez-vous.
- ↗ Permanence Urbanisme - le vendredi à 18 heures** : Dépôt de dossiers, avis et conseils sur projets.
- ↗ Problèmes de rivière** : Mrs Legrand et Jam.

INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE :

- ✧** Par écrit dans la boîte aux lettres spécifique installée près de la porte d'entrée de la mairie.



ÉCOLE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL : 01.34.78.49.96

GENDARMERIE DE GUERVILLE : 01.30.42.39.58

CANTINE/GARDERIE : 06.52.01.18.34

